

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	66 (1937)
Heft:	1
Rubrik:	Pour un matériel auto-éducatif : lettre ouverte aux autorités scolaires et aux instituteurs des écoles primaires, enfantines et des classes spéciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour un matériel auto-éducatif

**Lettre ouverte aux autorités scolaires
et aux instituteurs des écoles primaires, enfantines et des classes spéciales**

Lors de mes pérégrinations à travers les divers pays d'Europe et en Amérique latine, j'ai observé à peu près partout combien l'emploi d'un matériel auto-éducatif rendait de services aux élèves et aux maîtres. Les enfants pouvaient avancer à leur pas et reprendre nombre de fois les mêmes exercices si le besoin s'en faisait sentir, tandis que les élèves à compréhension plus rapide pouvaient passer à d'autres exercices adaptés à leurs intérêts. Pour le maître également, il y a libération, car son intervention se fait plus rare et se trouve, dès lors, mieux appropriée aux besoins de la classe. Libération, dis-je. Ce qui ne veut point dire que le maître pourra se croiser les bras et regarder travailler les enfants commis à sa direction. Au contraire, il pourra s'en occuper davantage, mais aussi plus fructueusement, en apportant à chaque degré d'élèves un appui plus intense et, dès lors, plus efficace. Ceci se vérifie non seulement dans les écoles rurales à plusieurs degrés, mais également dans les classes de villes où il se trouve toujours des enfants à compréhension lente ou rapide.

M. Robert Dottrens, dans son livre *L'enseignement individualisé*¹, distingue quatre sortes de matériels auto-éducatifs : de récupération, de développement, d'exercices et d'auto-instruction. Sans doute parle-t-il surtout des fiches. Mais ces distinctions valent aussi pour les exercices où il faut placer avec discernement des textes, des mots ou des chiffres, inscrits sur de petites bandes de carton, sur des images ou à la place de pointillés ménagés dans des textes sur cartons plus grands. Je sais que dans quelques écoles les maîtres font leur matériel eux-mêmes ; travail souvent énorme. La plupart sont invités par les inspecteurs à en faire au gré des besoins du moment. Ceci est facile lorsqu'il s'agit d'un matériel utilisé à titre d'exemple par le maître seul ; mais s'il fallait que celui-ci en fit autant d'exemplaires qu'il a d'élèves, la tâche serait impossible ; et faire faire tout le matériel par les élèves eux-mêmes, par exemple aux leçons de dessin, d'écriture ou de cartonnage, ce serait déployer un effort immense sans arriver à un résultat réellement satisfaisant. Par ailleurs, faire l'acquisition d'un matériel livré par le commerce, c'est dépasser très souvent les possibilités du budget dont on dispose. Et, de ce fait, à regret, on y renonce.

Pourquoi ne serait-il pas possible, maintenant qu'il y a tant de chômeurs, d'utiliser leur concours pour faire confectionner du matériel auto-éducatif pour nos écoliers ? On éviterait d'imiter celui qui est déjà dans le commerce, c'est entendu. On écarterait ce qui coûterait trop d'argent. Mais, puisque le canton et la Confédération payent le salaire des chômeurs, pourquoi ne serait-il pas possible, avec du papier, du carton, des couleurs et de l'encre de Chine, de faire établir des séries de fiches extrêmement bon marché et qui rendraient des services réels aux maîtres ? Le gain de temps, l'économie d'efforts, n'entrent-ils pas en ligne de compte à un degré éminent ? Ceci n'empêcherait pas de faire en plus tel ou tel jeu de fiches en accord avec l'actualité, avec le point où l'on en est dans l'enseignement de telle ou telle branche. Au moins aurait-on sous la main une base, un ensemble d'exercices passe-partout dont la nécessité se fait

¹ Nous publierons prochainement un article de M. l'abbé Dévaud sur ce livre. (Réd.)

sentir dans toutes les classes et à tout moment. Je pense à certaines difficultés orthographiques ou arithmétiques. Un fichier répertoire permettrait de se rendre compte du « jeu » le plus propre à vaincre telle difficulté et voilà l'élève absorbé dans la mise en ordre d'une quantité de petits cartons brouillés devant lui. Pour le contrôle, il suffira ensuite d'un coup d'œil.

La valeur des fiches de récupération, de développement, d'exercices et d'auto-instruction apparaît avec tellement d'évidence à la lecture du livre précité de M. Robert Dottrens, que j'engage vivement les autorités scolaires des divers districts et communes de la Suisse romande : Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Vaud et Genève à réfléchir à cette question. Je recevrai volontiers les suggestions pour la confection, par les chômeurs, d'un matériel de fiches extrêmement bon marché. Qu'on me dise, au vu du livre de M. Dottrens, *ce que* l'on désirerait surtout avoir, la *quantité* que l'on serait éventuellement disposé à prendre et la *somme* que l'on serait prêt à y mettre¹. Suivant les réponses, leur nombre, leur nature, nous verrions si une initiative dans le sens indiqué ci-dessus serait financièrement viable. Si oui, il serait facile sans doute de constituer une commission qui chercherait à satisfaire les désirs les plus fréquemment exprimés. Dès février 1936, j'ai soumis mon idée au bureau permanent de la Conférence des chefs de département de l'Instruction publique de la Suisse, aux autorités scolaires vaudoises, aux bureaux d'entraide technique pour chômeurs, à Zurich et Lausanne. Partout elle a rencontré l'accueil le plus bienveillant. La commission intercantonale pour les questions scolaires de la Société suisse des instituteurs prendrait-elle la réalisation en main ?

Quelques-uns d'entre mes lecteurs demanderont peut-être, avant de faire leur choix ou de prendre une décision, à voir des fiches auto-éducatives. A ceux pour qui le livre de M. Dottrens ne suffirait pas, je conseillerais d'aller voir eux-mêmes les enfants au travail à l'école du Mail, à Genève, ou à la classe expérimentale de M^{me} G. Savary, à l'école de Beaulieu, à Lausanne.

Dans la conviction qu'il y a là œuvre utile à faire : occuper nos chômeurs (ceux tout au moins capables de dessiner sur carton les images et les textes à la satisfaction de nos écoles) et fournir à nos enfants un matériel de base qui assure, au moins en partie, leur auto-éducation, je lance cet appel. A vous de faire en sorte que l'idée aboutisse à un résultat concret pour le bien de tous nos petits écoliers.

Ad. FERRIÈRE.

Adresse : « La Forge », La Sallaz-sur-Lausanne.

¹ Voir DOTTRENS *op. cit.*, pp. 154, 155, etc., 163, 165, 172, 177, etc.

JOC, jeunesse ouvrière catholique

L'esprit jociste

Introduction.

Le chanoine Cardyn n'a pas songé à créer des doctrines inédites. C'est à la lumière des enseignements de l'Eglise qu'il s'éclaira pour ses travaux d'apôtre. Et son œuvre, une vie meilleure pour les jeunes travailleurs, s'appuie sur ces mêmes doctrines.

Il n'y a pas un système d'idées nommé le jocisme. Il y a unique-